

## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

### Demande en ligne

Voici un guide pratique afin de vous accompagner dans votre demande d'aide financière aux études. À l'intérieur de ce guide, vous trouverez tous les renseignements importants dont vous avez besoin afin de remplir adéquatement votre demande en ligne.

Ce guide pratique est subdivisé selon les différentes parties que vous trouverez lorsque vous serez en ligne.

**Il est important de ne pas retarder votre demande d'aide financière pour l'année en cours, car l'analyse de votre demande prend entre 6 à 8 semaines.**

Pour faire votre demande en ligne, vous vous rendez à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/>

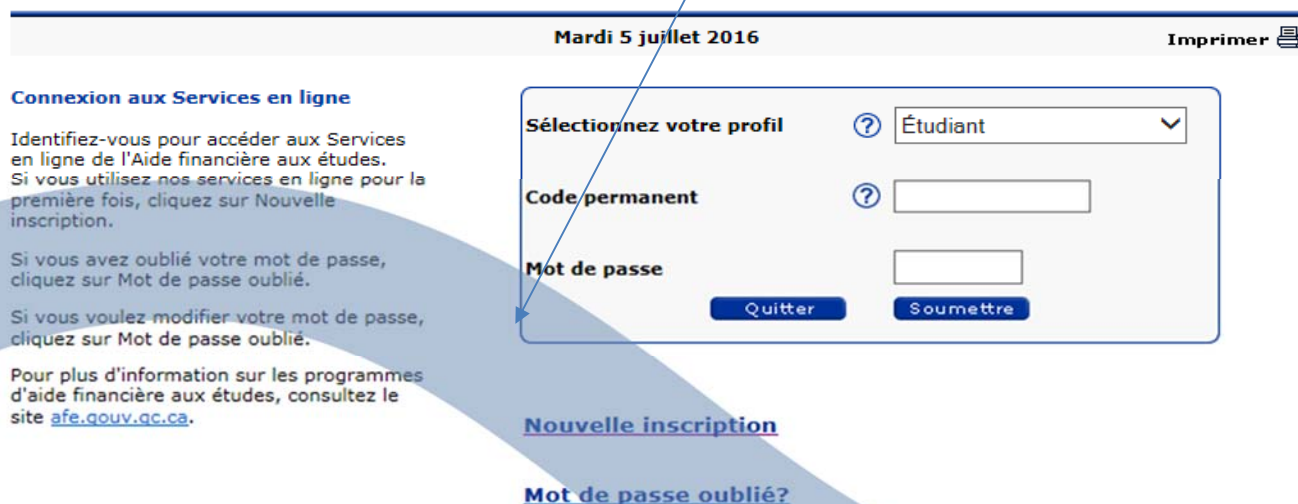
Vidéo youtube : Comment faire sa demande en ligne


<https://www.youtube.com/watch?v=8ei3p7z4xEs>

Dans un premier temps, vous devez choisir dans la section votre dossier en direct « Étudiant ».



Par la suite, vous devez créer votre compte. Cliquez sur *nouvelle inscription*.



Mardi 5 juillet 2016 Imprimer 

**Connexion aux Services en ligne**

Identifiez-vous pour accéder aux Services en ligne de l'Aide financière aux études. Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site [afe.qouv.qc.ca](http://afe.qouv.qc.ca).

**Sélectionnez votre profil** ? Étudiant ▼


**Code permanent** ?

**Mot de passe**

[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

Entrez les informations demandées et ensuite cliquez sur *suivant*.

Mardi 5 juillet 2016 Imprimer 

**Nouvelle inscription**

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale (NAS), votre date de naissance ainsi que votre adresse courriel.

L'Aide financière aux études vous transmettra par courriel des informations relatives à votre dossier, de même qu'un code de validation nécessaire à votre inscription.


**Numéro d'assurance sociale (NAS)** ?

**Date de naissance (AAAA-MM-JJ)**

**Adresse courriel**

**Confirmer l'adresse courriel**

Une fois votre mot de passe choisi, vous devez cliquer sur l'onglet « Identification » pour poursuivre (voir image ci-dessous). Ceci vous permettra d'accéder à votre dossier et de débiter votre demande d'aide financière en ligne.

4 Imprimer 

**Identification** Mot de passe

**Vous identifier** ?

**C'est votre première visite?**

Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois et si vous n'avez pas de mot de passe, cliquez sur l'onglet « Mot de passe ».

**Vous voulez modifier votre mot de passe?**

Cliquez sur l'onglet « Mot de passe ».

**Qui êtes-vous?** ?

(Faites un choix.)

**Code permanent** ?

**Mot de passe** ?

Une fois votre dossier créé, vous apercevrez ces icônes. Vous devez cliquer dans « Formulaires Temps plein ».

Vos coordonnées Votre dossier Formulaires Temps plein Formulaires Temps partiel Formulaires Besoins particuliers

À l'intérieur de « Formulaires Temps plein », vous apercevrez l'image ci-dessous. Il faut choisir l'année d'attribution et cliquer sur « Demande d'aide financière ».

Année d'attribution

**Programme de prêts et bours**

**Consulter un formulaire rempli**

▶ **Demande d'aide financière envoyée ...**

## Sections du formulaire en ligne :

### 1- RÉSIDENCE AU QUÉBEC :

Dans cette section, vous devez répondre aux deux questions posées.

### 2- RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES :

Études poursuivies.

Étant donné que vous étudiez en **formation professionnelle**, vous devez remplir la **section C** **seulement**. Voici l'image que vous devriez voir apparaître.

#### C. Études à temps plein ou réputées à temps plein au secondaire à la formation professionnelle, au collégial ou à l'extérieur du Québec en cheminement continu

Études en cheminement continu

Oui

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question et le code de votre programme d'études à la deuxième. Si vous ne connaissez pas ces codes, cliquez sur le bouton « Rechercher ».

🔍 Date de début des études pour cette situation

(AAAAMMJJ)

Inscrive la date de début des études

🔍 Date de fin des études pour cette situation

(AAAAMMJJ)

Inscrive la date de fin des études

🔍 Ou durée de votre programme d'études en nombre de semaines

🔍 Ou durée de votre programme d'études en nombre de mois

Si vous avez inscrit la date de début d'études et la date de fin d'études, **vous n'avez rien à inscrire dans ces deux cases**

🔍 Code de l'établissement d'enseignement

🔍 Code du programme d'études

Résidez-vous chez vos parents, votre répondante ou votre répondant au cours de cette période?

Si vous répondez **oui** à cette question, **vous devez remplir la contribution parentale** (voir page 4).

Code d'établissement : 824430

Code du programme d'études : 05330 Mécanique de véhicules lourds routiers  
05331 Mécanique d'engins de chantier  
05347 Conseil et vente de pièces et d'équipement motorisé  
05353 Mécanique spécialisée d'équipement lourd (ASP)  
05365 Matelotage

**Dans la question suivante :**

Résidez-vous chez vos parents, votre répondante ou votre répondant au cours de cette période?

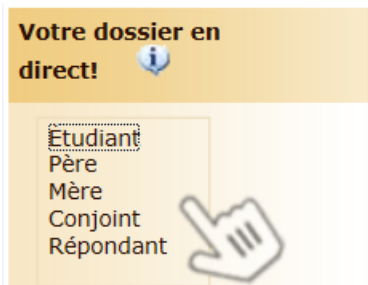


Selon la réponse que vous donnerez, voici comment sera traitée votre demande d'aide financière :

A. **Contribution parentale** : complétez la demande « Déclaration du parent » via le [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) :

- a. Si l'élève habite avec les deux parents, chacun des parents doit compléter une demande.
- b. Si l'élève habite avec un parent, seulement une demande doit être complétée.
- c. Si l'élève n'habite pas avec ses parents et qu'il ne peut prouver son autonomie, les parents doivent remplir le formulaire requis à cet effet tel qu'indiqué dans la section ci-dessous.

(Si les parents habitent ensemble, les deux parents doivent remplir le formulaire. Si les parents n'habitent plus ensemble alors seulement le parent qui a la garde de l'élève doit remplir le formulaire)



\*\*\*Quand l'élève habite en chambre, en appartement ou autres durant la formation, il doit inscrire **non-résident** sur sa demande\*\*\*

- b. **Autonomie** : le profil de l'élève doit correspondre à l'une de ces situations :
  - a. Avoir été sur le marché du travail au moins 104 semaines sans avoir été aux études à temps plein ;
  - b. Célibataire avec des enfants ;
  - c. Marié ;
  - d. Demeure avec un conjoint ou une conjointe qui a des enfants.

3- **L'ALLOCATION POUR DU MATÉRIEL D'APPUI À LA FORMATION :**

Vous devez répondre à la question.

#### 4- SITUATION DE L'ÉTUDIANT(E) :

Vous devez répondre aux quatre catégories.

Concernant la section B « Déficience fonctionnelle majeure », veuillez prendre le temps de lire la description ci-dessous cela pourrait vous donner accès à certaines mesures d'aide.

##### B. Déficience fonctionnelle majeure

? Je suis atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure.

##### Déficience fonctionnelle majeure

Une déficience fonctionnelle majeure est définie comme un handicap fonctionnel permanent qui limite les possibilités d'études. Elle doit être reconnue par un médecin. Si vous êtes atteint d'un tel handicap, vous bénéficiez de mesures particulières dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Les déficiences reconnues sont la déficience auditive grave, la déficience visuelle grave, la déficience motrice et la déficience organique. Les deux dernières déficiences sont reconnues lorsqu'elles entraînent des limitations importantes et persistantes. Les déficiences reconnues sont décrites dans le formulaire *Certificat médical – Déficiences fonctionnelles majeures* et autres déficiences reconnues, que vous devez faire remplir par votre médecin et joindre à votre demande d'aide.

Vous trouverez ce formulaire dans notre site Web ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)), à la rubrique *Formulaires papier*, ou au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement. Si vous devez avoir recours à des ressources matérielles adaptées, à des services spécialisés ou au transport adapté pour poursuivre vos études, vous pourriez alors bénéficier du Programme d'allocation pour les besoins particuliers. Pour savoir si vous êtes admissible à ce programme, consultez la rubrique *Autres programmes* dans notre [site Web](#) ou référez-vous au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement. Vous y trouverez également le formulaire *Demande d'allocation pour les besoins particuliers*.

#### 5- AUTRES PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER :

Vous devez répondre aux questions.

#### 6- RESSOURCES FINANCIÈRES :

Veuillez prendre le temps de bien lire les instructions en caractère gras qui explique les montants à déclarer (voir image ci-dessous).

##### Arrondir au dollar le plus près

**Vous devez donner une estimation aussi précise que possible de vos revenus**  
**Vous devez fournir les renseignements concernant vos revenus pour l'année courante.**

**Vous devez également déclarer les revenus bruts en provenance d'une autre province ou d'un autre pays. Inscrivez**

**En l'absence de revenus, vous devez inscrire « 0 »**

##### A. Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi

? Revenus bruts d'employée salariée  
(y compris le revenu gagné à l'occasion d'un scrutin)

 ✓

? Revenu gagné exclusivement à l'occasion d'un scrutin (élections)

 ✓

? Revenus nets de travailleuse autonome ou revenus nets d'entreprise

 ✓



**N.B. Vous devrez confirmer vos revenus au mois de septembre et janvier de chaque année. Si vous oubliez de le faire, l'aide financière suspendra les versements.**

7- **ANNEXE S'IL Y A LIEU :**

Si vous avez des enfants ou toute autre situation, il se peut qu'on vous demande de remplir une annexe.

8- **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET ENVOI DU FORMULAIRE :**

Vous devez déclarer que les informations inscrites sur la demande sont exactes et vous devez cliquer sur « envoyer ».

## 9- DOCUMENTS REQUIS, CONFIRMATION ET RAPPELS :

Cette section est très importante. Vous devez fournir les documents demandés dans cette section. « Documents requis ». À défaut de les recevoir, l'aide financière suspendra l'analyse de votre demande. Ceci pourrait retarder considérablement votre admissibilité à recevoir de l'aide financière.

## 10- DÉCISION DE L'AIDE FINANCIÈRE :

Il est de votre responsabilité d'aller consulter « votre dossier » par internet à l'aide financière. Ceci vous permettra entre autres de vérifier s'il vous manque des documents ou de connaître la décision de l'aide financière après l'analyse de votre dossier.

Si votre dossier est traité positivement, vous verrez apparaître l'image ci-dessous. Le certificat de garantie sera envoyé au secrétariat du CFP de Lévis. Pour le récupérer, vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo.

Une fois le certificat de garantie récupéré, vous devrez le remettre à votre institution financière. Par la suite, celle-ci prendra en charge la suite des choses. (Dépôts, modalités, etc.).